

République Islamique de Mauritanie
Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte
Contre l'Exclusion « TAAZOUR »



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et la Lutte Contre
l'Exclusion (TAAZOUR)

N° :009/CPMP/TAAZOUR/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le site du département www.taazour.mr/

2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°009/CPMP/TAAZOUR/2022

La délégation générale à la solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le projet de la réhabilitation et la construction de douze (12) barrages de décrues dans différentes wilayas dans le pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la réhabilitation et la construction de douze (12) barrages dans le pays. Les travaux seront exécutés dans plusieurs wilayas du pays dans un délai ne **dépassant pas huit (08) mois** par lot.

3. La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et la Lutte Contre l'Exclusion sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter en quatre (4) lots distincts les travaux de réhabilitation et de construction de douze (12) barrages de décrues dans différentes wilayas du pays répartis comme suit:

LOT N°	WILAYA	MOUGHATAA	COMMUNE	SITE
1	H. Echarghi	Djigueni	Kasser El Baraka	Barrage de Gadel
	H. Echarghi	Adel Begrou	Adel Begrou	Barrage de Mouve
	H. Echarghi	Néma	Beribava	Barrage de Nagaa
2	Assaba	Kankossa	Kankossa	Barrage de Oulad Elemine
	Assaba	Kiffa	Nouamline	Barrage de Eguerj Ehel El Maleh
	H. Gharbi	Touil	Lehreijat	Barrage de Tegueddite
	H. El Gharbi	Koubeni	Gougui Ehel Zemal	Barrage de Goumel Ezemal
3	Gorgol	M'Bout	Tokobra	Barrage de Tikobra

	Gorgol	M'Bout	Debaye Ehel Guelaya	Barrage de Erhayen
	Guidimagha	Gouraye	Gouraye	Barrage de Cibeko
4	Tagant	Moudjeria	Soudoud	Barrage de Iguirjane
	Brakna	Magtalahjar	Djonaba	Barrage de El Wassaa1

NB : Le nombre maximum de lot, qui peut être attribués à un Soumissionnaire est d'un seul lot suivant la combinaison les plus avantageuse pour l'autorité contractante.

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres **National ouvert**
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché:

- Les entreprises qui ont des projets avec la Délégation TAAZOUR accusant un retard de plus de 70 jours des délais contractuels le jour de l'ouverture;
- Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec la Délégation TAAZOUR dépassant le nombre de deux marchés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale TAAZOUR Ilot K S2-232 BIS, Tél.: 4524 38 88/4524 38 99, Fax: 4524 39 11, Nouakchott- Mauritanie** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **Siège Délégation Générale TAAZOUR Ilot K S2-232 BIS, Tél.: 4524 38 88/4524 38 99, Fax: 4524 39 11, Nouakchott- Mauritanie, de 9 heures à 16 heures.**

6. Les exigences en matière de qualification sont:
 - ✓ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des Cinq (5) dernières années, **au moins deux marchés similaires attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic (barrages de décrues)**, qui ont été exécutées et achevées de manière satisfaisante, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Spécifications des Travaux. En plus du PV de réception ou attestation justifiant l'expérience ;
 - ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 5 dernières années, supérieur ou égal à **Cinquante-cinq million (55 000 000 MRU) pour le lot 1, Soixante-douze million (72 000 000 MRU) pour le lot 2, Quatre-vingt-onze million (91 000 000 MRU) pour le lot 3 et Trente-quatre million (34 000 000 MRU) pour le lot 4** et ce pour des travaux de construction attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic,
 - ✓ Disposer du matériel minimum décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;

- ✓ Proposer le personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- ✓ Disposer d'une attestation de financement bancaire d'un montant de **Vingt million (20 000 000 MRU) pour le lot 1, Vingt-sept million (27 000 000 MRU) pour le lot 2, Trente-quatre million (34 000 000 MRU) pour le lot 3 et Douze million (12 000 000 MRU) pour le lot 4**, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse **Délégation Générale TAAZOUR Ilot K S2-232 BIS, Tél.: 4524 38 88/4524 38 99, Fax: 4524 39 11, Nouakchott- Mauritanie** à compter **du 07/11/2022** contre un paiement non remboursable de **dix milles ouguiyas (10.000 MRU)** Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
8. Les offres devront être rédigées en langue **française** et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **29/11/2022 à 12 h: 00**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
9. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse: **Commission de Passation des Marchés de TAAZOUR, Lot 105 –ilot B Nord – TVZ, en face du Guichet unique, Nouakchott-Mauritanie, le 27 octobre 2022 à 12 heures TU.**
10. Les offres doivent comprendre des garanties de soumissions valides pendant 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, d'un montant **de Huit cent vingt-sept mille cinq cent (827 500 MRU) pour le lot 1, Un million quatre-vingt-quatre mille (1 84 000 MRU) pour lot 2, Un million trois cent soixante-six mille (1 366 000 MRU) pour le lot 3 et Cinq cent seize mille (516 000 MRU) pour le lot 4** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. Les concurrents devront indiquer eux-mêmes dans leur soumission, le délai dans lequel ils s'engagent à exécuter les travaux. Ce délai ne doit pas dépasser **huit (08) mois par lot**. Toute offre proposant un délai supérieur sera rejetée.

Fait à Nouakchott le, 04 novembre 2022

**Le Secrétaire Général
Samba Salem**